

10km de l'AJA Marathon 2018

Règlement

Organisation :

Le 10 KM de l'AJA Marathon est organisé par l'A.J.Auxerre Marathon Athlétisme, le 30 septembre 2018.
L'épreuve consiste en une course sur route d'une distance de 10 KM et d'une animation pour les jeunes.

Participation :

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés FFA et non licenciés sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition de moins d'un an à la date de la course. Age minimum 16 ans, catégorie Cadet à Vétérans.
Course ouverte aux handisports

Inscription :

- Course adulte limitée à 900 dossards.
- Droits d'inscriptions : 10 € jusqu'au 26 septembre 2018 (13€ sur place) et gratuit pour les animations jeunes.
- Inscription en ligne jusqu'au 26 septembre 2018 sur www.ajamarathon.fr
- Sur place le samedi à partir de 14h dans la limite des places restantes.
- Retrait des dossards dans l'espace clubber du stade Abbé Deschamps, le samedi de 14h à 19h et le dimanche à partir de 7h30.
- Village partenaires le samedi après midi de 14h à 19h devant l'espace clubber du stade Abbé Deschamps.

Course :

- Départ : Allée principale du Parc de l'Arbre Sec à 10 h.
- Arrivée : Stade Abbé Deschamps.
- Balisage à chaque kilomètre.
- Ravitaillements au 5ème kilomètre et à l'arrivée.
- Meneurs d'allure : 40min / 50min / 1h

Animations jeunes :

- Départ du village partenaires le samedi après midi à partir de 16h. Récompenses pour tous.
- Parcours N°1 : 1000 mètres pour les enfants de 11ans et moins - Poussins et plus jeunes - Nés en 2007 et après.
- Parcours N°2 : 2000 mètres pour les enfants de 12 à 15ans - Benjamins Minimes - Nés de 2003 à 2006.
- Pas besoin de certificat médical - Animations sans chronométrage et sans classement.

Résultats et récompenses :

Affichage des résultats dès la sortie informatique. Présence obligatoire pour recevoir les récompenses.

Remise des récompenses à partir de 11 h30 pour :

- Les 3 premiers coureurs masculins et les 3 premières féminines.
- Le premier de chaque catégorie sans cumul.
- La meilleure équipe "Challenge Agnès Broyon" : 2 meilleurs chronos masculins et 2 meilleurs chronos féminins cumulés toutes catégories inscrits sous la même entité (Club, association, entreprise, groupe,...). A remettre en jeu tous les ans.
- Le challenge du nombre : Victoire au plus grand nombre de coureurs inscrits sous la même entité (Club, association, entreprise, groupe,...).
- Prime au premier coureur masculin et à la première féminine (150€)
- Prime en cas de record de course (200€), records actuels : Masculin 31m46s / Féminin 34m51s. Sans cumul avec la prime de vainqueur.
- En cas de contrôle antidopage, les récompenses et primes seront remises aux athlètes à l'issue des résultats non positifs conformément au règlement de la FFA.

Annulation de course :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'A.J.AUXERRE Marathon athlétisme se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Sécurité médicale :

Un poste de secours sera installé proche de l'arrivée. Les représentants du suivi médical pourront intervenir sur le parcours auprès de tout concurrent, s'ils jugent que sa santé semble compromise par l'effort accompli. Les personnes fragilisées sont invitées à se faire connaître auprès du personnel médical.

Droit à l'image :

Les coureurs autorisent l'organisation ainsi que ses ayants droits (média, partenaires,...) à les faire figurer dans le classement et à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises à l'occasion de cet événement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Responsabilité civile:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Individuelle accident: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Acceptation du présent règlement :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

Contact et renseignements sur www.ajamarathon.fr ou 10kmajamarathon@gmail.com